

Fondation MIRA Inc.
États financiers
au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 20

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

Aux administrateurs de
Fondation MIRA Inc.

T 450 445-6226

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation MIRA Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de collectes de fonds et de ventes de produits à des particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de collectes de fonds et de ventes de produits à des particuliers, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2022 et 2021 et de l'actif net aux 1^{er} janvier 2022 et 2021 et aux 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous

sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Brossard
Le 1 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A105474

Fondation MIRA Inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Collectes de fonds et ventes de produits – particuliers et sociétés	6 985 298	5 718 587
Legs sans conditions particulières – successions	2 776 215	2 519 338
Aide gouvernementale		289 760
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	159 070	160 717
	9 920 583	8 688 402
Apports reçus d'entreprises sous forme de fournitures et de services (note 3)	455 387	256 760
	10 375 970	8 945 162
Charges		
Collectes de fonds et achats de produits	2 738 980	1 476 899
Pairage et dressage	3 210 930	2 793 757
Recherche et développement	352 500	308 706
Administration	565 158	410 454
Frais bancaires	46 580	50 382
Amortissement des immobilisations corporelles	420 917	392 467
Amortissement de l'actif incorporel	140 528	127 782
	7 475 593	5 560 447
Excédent des produits par rapport aux charges avant produits nets (pertes nettes) de placements	2 900 377	3 384 715
Produits nets (pertes nettes) de placements (note 4)		
Produits de placements	163 658	54 477
Variation nette de la juste valeur des placements à long terme	(613 717)	346 424
	(450 059)	400 901
Excédent des produits par rapport aux charges	2 450 318	3 785 616

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation MIRA Inc. Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>				<u>2021</u>	
	<u>Grevé d'affectations – Fonds Éric St-Pierre</u>	<u>Reçu à titre de dotations – Fonds Éric St-Pierre</u>	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 524 544	525 021	4 741 305	5 913 417	14 704 287	10 907 871
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(402 375)	2 852 693	2 450 318	3 785 616
Gain sur la réévaluation de la provision pour unités de rétention				16 200	16 200	10 800
Affectations d'origine interne	1 636 850		1 201 308	(2 838 158)		
Solde à la fin	<u>5 161 394</u>	<u>525 021</u>	<u>5 540 238</u>	<u>5 944 152</u>	<u>17 170 805</u>	<u>14 704 287</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation MIRA Inc.**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	2 450 318	3 785 616
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	420 917	392 467
Amortissement de l'actif incorporel	140 528	127 782
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	(159 070)	(160 717)
Provision pour unités de rétention	6 667	
Variation nette de la juste valeur des placements à long terme	613 717	(346 424)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre	(386 587)	498 461
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 086 490</u>	<u>4 297 185</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements – Fonds Éric St-Pierre	(1 782 345)	(1 555 444)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(556 308)	(504 786)
Acquisition d'actif incorporel	(645 000)	
Placements	(1 374 744)	(2 505 864)
Encaissements de placements	1 000 000	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 358 397)</u>	<u>(4 566 094)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(271 907)	(268 909)
Encaisse au début	<u>1 136 341</u>	<u>1 405 250</u>
Encaisse à la fin	<u><u>864 434</u></u>	<u><u>1 136 341</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation MIRA Inc.
Situation financière
 au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	864 434	1 136 341
Comptes clients et autres créances (note 5)	1 177 615	483 595
Stocks (note 6)	123 162	124 811
Frais payés d'avance	35 050	21 522
	<u>2 200 261</u>	<u>1 766 269</u>
Long terme		
Placements (note 7)	5 017 693	5 111 171
Placements afférents aux affectations d'origines interne et externe et aux dotations – Fonds Éric St-Pierre (note 8)	6 186 415	4 549 566
Immobilisations corporelles (note 9)	5 459 149	5 323 758
Actifs incorporels (note 10)	1 058 152	213 680
	<u>19 921 670</u>	<u>16 964 444</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	1 099 833	781 506
Apports reportés (note 13)	151 102	144 718
	<u>1 250 935</u>	<u>926 224</u>
Long terme		
Provision pour unités de rétention (note 14)	22 867	37 800
Apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre (note 15)	500 000	500 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 16)	977 063	796 133
	<u>2 750 865</u>	<u>2 260 157</u>
ACTIF NET		
Grevé d'affectations – Fonds Éric St-Pierre	5 161 394	3 524 544
Reçu à titre de dotations – Fonds Éric St-Pierre	525 021	525 021
Investi en immobilisations	5 540 238	4 741 305
Non affecté	5 944 152	5 913 417
	<u>17 170 805</u>	<u>14 704 287</u>
	<u>19 921 670</u>	<u>16 964 444</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

 Administrateur

 Administrateur

Fondation MIRA Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation. Les services de l'organisme sont offerts gratuitement à toutes les personnes qui présentent une ou plusieurs déficiences visuelles ou motrices et aux enfants atteints de troubles envahissants du développement, dont l'autisme. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés cotées qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits relatifs à l'exercice subséquent sont présentés comme apports reportés au passif de l'état de la situation financière.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Promesses de dons

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont constatées lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets (pertes nettes) de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets (pertes nettes) de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes ainsi que les variations de la juste valeur. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les gains ou les pertes sur la cession de placements évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût sont établis selon la méthode du coût moyen. Les primes ou escomptes afférents aux placements évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du placement correspondant et l'amortissement afférent est constaté à titre de produits d'intérêts.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts.

Les produits nets (pertes nettes) de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets (pertes nettes) de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Fonds Éric St-Pierre

Le Fonds Éric St-Pierre a été constitué dans le but d'accumuler des fonds pour assurer la pérennité de l'organisme. Il est constitué des apports reportés, de sommes reçues à titre de dotations et des affectations d'origine interne.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actif incorporel, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Bâtiments	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	10 %
Machinerie et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique et matériel roulant	Dégressif	30 %
Aménagement et aire de stationnement	Linéaire	5 %
Chenils	Linéaire	2 %
Site Internet	Linéaire	5 ans

La plateforme intégrée – SIRIUS en cours de développement sera amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans lorsqu'elle sera achevée.

Fondation MIRA Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Provision pour unités de rétention

L'organisme constitue ses obligations en vertu des contrats d'emploi des entraîneurs de chiens à mesure que ces employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux unités de rétention. Ainsi, l'organisme comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des contrats d'emploi. L'organisme détermine les obligations en actualisant les primes pour unités de rétention en fonction du moment où ces primes seront versées. Le coût total des unités de rétention comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et il est comptabilisé aux résultats au poste Salaires et charges sociales. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les reversements de provision et les ajustements liés à l'actualisation, sont comptabilisés à l'état de l'évolution de l'actif net à un poste distinct.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée à titre de produits. L'aide gouvernementale est constatée au cours de l'exercice où les charges courantes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que celle-ci se matérialisera.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour les employeurs peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par activité : collecte de fonds, pairage et dressage, recherche et développement et administration.

L'ensemble des charges engagées par l'organisme est attribuable à 100 % à l'une des activités de l'organisme, à l'exception de certains salaires et charges sociales, des assurances des bâtiments et du matériel roulant, et des frais de télécommunications qui sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

- Salaires et charges sociales : au prorata des heures estimées ou réelles;
- Assurances des bâtiments et du matériel roulant : au prorata respectif de la superficie estimée et du nombre de véhicules;
- Frais de télécommunications : au prorata de l'utilisation réelle.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

3 - APPORTS REÇUS D'ENTREPRISES SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Publicité et média	140 560	69 210
Nourriture pour chiens	176 393	157 600
Services professionnels	128 990	29 395
Autres	9 444	555
	<u>455 387</u>	<u>256 760</u>

Apports sous forme de services et de biens

De plus, le fonctionnement de l'organisme dépend, en grande partie, des services de nombreux membres bénévoles, notamment les familles d'accueil, ainsi que de bénévoles sur les points de financement. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. La cueillette de cartouches ne fait pas l'objet de comptabilisation d'apports relativement à cette activité de collecte de fonds.

4 - PRODUITS NETS (PERTES NETTES) DE PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotations et affectée au		
Fonds Éric St-Pierre	(145 495)	292 204
Non affectée	(468 222)	54 220
Produits d'intérêts		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au		
Fonds Éric St-Pierre	13 830	6 763
Non affectés	9 721	16 710
Produits de dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au		
Fonds Éric St-Pierre	92 379	21 213
Non affectés	47 728	9 791
	<u>(450 059)</u>	<u>400 901</u>

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir liées à des collectes de fonds et à des ventes de produits (a)	1 040 025	248 969
Taxes à la consommation	137 590	176 438
Aide gouvernementale à recevoir		58 188
	<u>1 177 615</u>	<u>483 595</u>

(a) Au 31 décembre 2022, des sommes à recevoir de deux entités représentent respectivement 47 % et 38 % du total des sommes à recevoir liées à des collectes de fonds (une entité représentait 46 % du total des sommes à recevoir au 31 décembre 2021).

6 - STOCKS

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 48 367 \$ (15 482 \$ en 2021).

7 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Encaisse		
Courant	288	65 608
Épargne, 0,88 % à 4,05 % (0,25 % à 0,39 % au 31 décembre 2021)	1 189 066	1 507 737
Actions de sociétés cotées		
Canadiennes	639 446	528 988
Étrangères	15 861	254 520
Obligations		
Canadiennes	3 124 182	1 754 318
Américaines	48 850	
Certificats de placement garanti, 0,42 %		1 000 000
	<u>5 017 693</u>	<u>5 111 171</u>

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

8 - PLACEMENTS AFFÉRENTS AUX AFFECTATIONS D'ORIGINES INTERNE ET EXTERNE ET AUX DOTATIONS – FONDS ÉRIC ST-PIERRE

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Encaisse		
Courant	12 045	40 670
Épargne, 4,05 % à 4,14 % (0,25 % à 0,55 % au 31 décembre 2021)	409 938	573 010
Actions de sociétés cotées		
Canadiennes	1 234 650	1 064 539
Américaines	1 195 269	814 892
Étrangères	144 389	
Obligations		
Canadiennes	2 672 088	1 686 392
Américaines	30 164	
Étrangères	487 872	370 063
	<u>6 186 415</u>	<u>4 549 566</u>
Apports reportés (note 15)	500 000	500 000
Actif net reçu à titre de dotations	525 021	525 021
Actif net grevé d'affectations	<u>5 161 394</u>	<u>3 524 545</u>
	<u>6 186 415</u>	<u>4 549 566</u>

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	269 720		269 720	269 720
Bâtiments	7 627 925	3 715 008	3 912 917	3 791 003
Mobilier et équipement	991 331	759 411	231 920	241 156
Machinerie et équipement	485 458	301 236	184 222	230 278
Équipement informatique	400 387	339 822	60 565	81 517
Matériel roulant	639 584	476 151	163 433	210 720
Aménagement et aire de stationnement	363 455	234 685	128 770	146 943
Chenils	978 828	471 226	507 602	352 421
	<u>11 756 688</u>	<u>6 297 539</u>	<u>5 459 149</u>	<u>5 323 758</u>

10 - ACTIFS INCORPORELS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Actifs incorporels amortissables		
Site Internet	98 152	213 680
Projet de plateforme intégrée – SIRIUS, en cours de développement	960 000	
	<u>1 058 152</u>	<u>213 680</u>

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

10 - ACTIFS INCORPORELS (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme avait acquis un actif incorporel ayant une juste valeur de 340 000 \$ (aucun en 2021) sans contrepartie en espèces. L'écart entre la juste valeur et le montant de l'acquisition, soit 340 000 \$ (aucun en 2021), avait été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 16).

11 - FACILITÉS DE CRÉDIT AUTORISÉES

Les emprunts bancaires de l'organisme se détaillent comme suit :

- Emprunt bancaire rotatif d'un montant autorisé de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (6,45 %; 2,45 % au 31 décembre 2021) et renégociable en août 2023;
- Emprunt bancaire sous forme d'emprunt à terme rotatif d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, remboursable par versements de 100 000 \$ par année à compter du 29 décembre de chaque année, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,55 % (7 %; 3 % au 31 décembre 2021) et renégociable en août 2023.

Une hypothèque mobilière d'une valeur de 700 000 \$ sur l'universalité des actifs corporels et incorporels présents et futurs est affectée à la garantie des emprunts bancaires.

De plus, une hypothèque immobilière d'une valeur de 2 000 000 \$ sur les terrains et les bâtiments situés sur le site du siège social au 1820, rang Nord-Ouest, à Sainte-Madeleine, ayant une valeur comptable nette respective de 269 720 \$ et de 3 316 391 \$, est affectée à la garantie des emprunts bancaires.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les emprunts bancaires disponibles ne sont pas utilisés.

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	754 650	416 614
Salaires et charges sociales à payer	345 183	364 892
	<u>1 099 833</u>	<u>781 506</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 45 995 \$ au 31 décembre 2022 (42 388 \$ au 31 décembre 2021).

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

13 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes non utilisées provenant de collectes de fonds auprès d'entreprises et de particuliers, et sont destinés à couvrir des charges relatives à des activités qui auront lieu au cours du prochain exercice.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	144 718	234 718
Montants encaissés au cours de l'exercice	56 384	
Montants constatés aux résultats	<u>(50 000)</u>	<u>(90 000)</u>
Solde à la fin	<u>151 102</u>	<u>144 718</u>

14 - PROVISION POUR UNITÉS DE RÉTENTION

La direction de l'organisme a approuvé une politique d'octroi d'unités de rétention pour les entraîneurs de chiens embauchés après le 1^{er} juin 2009. Cette politique a pour objectif d'augmenter le taux de rétention des entraîneurs. L'exercice 2022 a donné lieu à la comptabilisation d'une provision supplémentaire d'un montant de 6 667 \$ (aucune en 2021). Les paiements en espèces au titre des unités de rétention totalisent 5 400 \$ (11 810 \$ en 2021).

La réévaluation de la provision pour unités de rétention a donné lieu à la comptabilisation d'un gain de 16 200 \$ en 2022 (gain de 10 800 \$ en 2021).

15 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONDS ÉRIC ST-PIERRE

Selon les conditions du donateur, les montants reçus devront être placés et conservés pour une période de 10 ans afin de sécuriser l'accroissement de ce capital. Durant cette période, seuls les produits gagnés sur ces placements peuvent contribuer à financer les activités de l'organisme. Cette donation vise à assurer la pérennité de l'organisme et pourra être utilisée à la discrétion de l'organisme au terme de cette période.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début et à la fin	<u>500 000</u>	<u>500 000</u>

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

16 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles et des apports monétaires reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Les apports sont amortis et constatés à titre de produits selon la même méthode d'amortissement que les immobilisations corporelles et les actifs incorporels auxquels ils se rapportent.

Les variations survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	796 133	956 850
Apport afférent à un actif incorporel	340 000	
Montant constaté aux résultats	<u>(159 070)</u>	<u>(160 717)</u>
Solde à la fin	<u>977 063</u>	<u>796 133</u>

17 - VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR ACTIVITÉ

	<u>2022</u>		
	Salaires et charges sociales	Frais de télécommunications	Assurances des bâtiments et du matériel roulant
	\$	\$	\$
Collecte de fonds	128 801	27 771	
Pairage et dressage	51 888	26 897	46 464
Recherche et développement		5 864	14 949
Administration	<u>95 811</u>		<u>17 500</u>
	<u>276 500</u>	<u>60 532</u>	<u>78 913</u>
			<u>2021</u>
	Salaires et charges sociales	Frais de télécommunications	Assurances des bâtiments et du matériel roulant
	\$	\$	\$
Collecte de fonds	110 809	27 651	
Pairage et dressage	42 162	26 797	44 773
Recherche et développement		4 997	10 923
Administration	<u>85 597</u>		<u>13 422</u>
	<u>238 568</u>	<u>59 445</u>	<u>69 118</u>

Fondation MIRA Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

18 - PROMESSES DE DONNS

L'organisme fait la promotion de dons planifiés d'assurance vie et de legs testamentaires.

Au 31 décembre 2022, les promesses de dons à titre de legs testamentaires sont de 3 300 000 \$ (1 460 000 \$ au 31 décembre 2021). Également, au 31 décembre 2022, l'organisme est bénéficiaire de polices d'assurance vie au montant total de 400 000 \$ (400 000 \$ au 31 décembre 2021) en plus d'être bénéficiaire et propriétaire d'une police d'assurance vie au montant de 500 000 \$ (500 000 \$ au 31 décembre 2021).

Aucun montant n'a été inscrit aux livres relativement à ces promesses de dons.

19 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des actions de sociétés cotées. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes à la consommation), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats et des transactions de vente et d'achat des placements libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 décembre 2022, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains totalisant 102 343 \$ (87 786 \$ au 31 décembre 2021) ainsi que l'encaisse de placements, les placements en actions de sociétés cotées et les obligations libellés en dollars américains totalisant 1 495 845 \$ (1 671 819 \$ au 31 décembre 2021).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en épargne et en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés cotées, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Fondation MIRA Inc.
Notes complémentaires
au 31 décembre 2022

19 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.